

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.

- 1.1 – Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires.
- 1.2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer.

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Evaluation de l'état clinique et mis en œuvre de soins adaptés en collaboration.

- 2.1 – Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins.
- 2.2 – Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- 2.3 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation.

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.

- 3.1 – Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage.
- 3.2 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels.

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- 4.1 – Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- 4.2 – Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins.

BLOC DE COMPÉTENCES 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

- 5.1 – Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités.
- 5.2 – Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques.